



Puces des couturières

8-9 juin 2024

Formulaire d'inscription

Merci de compléter ce formulaire et de le remettre aux organisateurs le jour de l'installation avec les éléments suivants :

- Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Règlement correspondant à la réservation (chèque ou espèces)
- Extrait Kbis de moins de trois mois pour les professionnels et entreprises

Coordonnées

Raison sociale : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Agit en qualité de : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adhérent : Oui Non

Objet de la vente : _____

Je suis un particulier : Nombre de tables (~2 mètre) : _____ x 6€ = _____ €

Je suis un professionnel : Nombre de tables (~2 mètres) : _____ x 6€ = _____ €

Nombre de grilles : _____

Je soutiens l'association Mers les bains, j'ajoute un don d'un montant de : _____ €
ou un don sous une autre forme :

Montant total : _____ €

Réservation

En complétant et signant ce formulaire j'accepte entièrement le règlement de l'événement ci-joint.

De plus, j'autorise l'association à stocker mes données dans le cadre de la gestion de l'association. A ce titre, je peux librement demander à les consulter et à les modifier comme indiqué par le Règlement général sur la protection des données (RGPD). (obligatoire)

Dans le cadre de son activité, l'association peut être amenée à prendre les inscrits en photo et vidéo durant les activités qu'elle propose. J'accepte que ces photos et vidéos sur lesquelles je peux apparaître, soient diffusées sur internet (site, réseaux sociaux, articles...) et sur tous supports présentant l'association (revues, journaux, flyers...) sans limite de temps. (obligatoire)

Je souhaite recevoir la lettre d'information de l'association par courriel (non obligatoire)

Signature

Date du jour



Puces des couturières

8-9 juin 2024

Règlement intérieur

Article 1 : Le présent règlement intérieur a pour objet d'encadrer les activités des visiteurs et des exposants.

Article 2 : Le présent règlement est applicable lors de l'évènement des Puces des couturières 2022 organisé par l'association Mers en Patch dans la ville de Mers-les-Bains.

Article 3 : Inscriptions et paiement :

Les inscriptions sont prises en charge par l'association Mers en Patch.

Les règlements par espèces ou par chèque à l'ordre de l'association « Mers en Patch » sont à joindre au formulaire d'inscription. En aucun cas, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.

Article 4 : L'inscription ne sera validée par l'organisateur qu'à réception complète du dossier d'inscription (Formulaire d'inscription, pièces jointes requises inscrites sur le formulaire d'adhésion, paiement).

L'inscription à cet évènement vaut acceptation du règlement intérieur.

Article 5 : L'organisation et la mise en place du matériel seront réalisées par les organisateurs. Les exposants s'engagent à restituer l'espace occupé et le matériel mis à disposition à la fin de l'évènement.

Article 7 : Les exposants s'engagent à procéder à la désinstallation après 17h30.

Article 7 : Les placements seront déterminés par les organisateurs et ne pourront en aucun cas faire l'objet de réclamation ou plainte. Il ne saurait aucunement exister de préférences, passe-droit ou dérogation pour l'attribution des emplacements.

Article 7 : Les organisateurs sont seuls décisionnaires en cas de litige.

Article 8 : L'entrée de l'évènement est gratuite pour les visiteurs. Selon la situation sanitaire, le pass sanitaire sera exigé.

Article 9 : L'association Mers en Patch décline toute responsabilité en cas de vol, de pertes ou de détérioration de matériel.

Article 10 : Produits interdits à la vente et activités interdites :

Pour tous, sont interdits à la vente : tout produit illégal, tout produit n'ayant pas de lien avec l'objet de l'évènement (la couture et les travaux manuels), tout produit étant issu de l'exploitation animale ainsi que tout produit à caractère religieux, sexuel ou politique.

Article 11 : Contrôle de la manifestation :

Un contrôle pourra être effectué à tout moment par les forces de Police afin de s'assurer du respect de la réglementation et des lois en vigueur.

L'organisateur se réserve le droit de faire enlever d'un emplacement des produits dont il jugerait la présence en contradiction avec le présent règlement intérieur général ou de faire remballer un exposant ne respectant pas le présent règlement.

Article 12 : Conditions de participation :

L'évènement est réservé aux participants dans le cadre de la réglementation en vigueur et en accord avec le règlement intérieur.

En signant leur formulaire d'inscription, les participants déclarent par là même adhérer aux clauses du présent règlement.

Infos pratiques :

Date : samedi 23 septembre et dimanche 24 septembre 2023

Horaires : de 9h00 à 17h30

Lieu : Médiathèque de Mers-les-Bains, 4 Rue Paul Doumer , dans la salle à l'étage, accès avec ascenseur

Entrée gratuite

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter sur :

Internet : celine.chantier@sfr.fr

Téléphone : 06 84 28 66 20

**Votre Formulaire et votre paiement sont à remettre aux organisateurs
le jour de votre installation**